



Liste des candidats admis à se présenter à chaque épreuve aux fins d'obtention d'un certificat de spécialisation

### **Administration judiciaire de la preuve**

BOUVERET Jérémie

HEINIMANN Camille

MUSLIN Hélène

Sous réserve de paiement des frais d'inscription dans le délai imparti. Tout défaut de paiement entraîne la non-recevabilité de la candidature pour la session 2025 des certificats de spécialisation